



Etude Lucca

Titres-restaurant : un avantage qui divise

Salariés, restaurateurs, RH : une fracture entre attentes, contraintes et réalité du terrain

Paris, le 27 mars 2025 - [Lucca](#), éditeur de solutions RH et finance, annonce les résultats de la première étude menée avec Augmented Talent sur l'état du marché des titres-restaurant en France.

Cette enquête inédite, menée auprès des salariés, des RH et des restaurateurs, révèle un décalage profond entre les attentes des salariés, les contraintes des restaurateurs et les stratégies des entreprises. Alors que les titres-restaurant restent l'avantage salarié jugé le plus utile, leur modèle économique pèse de plus en plus sur les restaurateurs. Lucca et Augmented Talent révèlent une fracture persistante entre les attentes des salariés, les contraintes des restaurateurs et les stratégies des entreprises.

Les salariés veulent de la flexibilité et un meilleur pouvoir d'achat. Les restaurateurs, eux, dénoncent un système inéquitable, marqué par des commissions élevées et une complexité administrative qui les pousse de plus en plus à refuser ces moyens de paiement. Côté entreprises, bien que les services RH reconnaissent l'importance des avantages salariaux, ils manquent de marge de manœuvre pour les améliorer.

Cette étude met en évidence la nécessité de repenser le modèle des titres-restaurant, à l'heure où de nouvelles solutions émergent et où la régulation pourrait venir rebattre les cartes ; notamment avec un projet de réforme des titres-restaurant prévu à l'été 2025.

Pourquoi c'est un sujet d'actualité ?

Les titres-restaurant sont aujourd'hui au cœur d'un paradoxe :

- Ils sont l'avantage salarié le plus plébiscité, mais **63 % des utilisateurs les "détournent" pour leurs courses alimentaires plutôt que pour la restauration.**
- **80 % des restaurateurs sont insatisfaits des émetteurs de TR**, et près d'un tiers d'entre eux (31 %) a déjà refusé certains émetteurs, mettant en péril l'usage même du dispositif.
- **41 % des responsables RH interrogés estiment que leur entreprise est en retard sur sa politique d'avantages salariaux**, mais peu prévoient de réelles évolutions.

Les salariés et les avantages salariaux

Usage et perception des titres-restaurant

- 90 % des bénéficiaires comprennent les règles d'attribution des TR.
- 63 % des salariés utilisent leurs titres-restaurant pour faire leurs courses alimentaires.
- 63 % estiment que la valeur faciale des TR est suffisante pour couvrir leurs repas.
- 51 % des salariés interrogés déclarent avoir déjà vu leur carte TR refusée dans un commerce.

Autres avantages et attentes

- Les titres-restaurant restent l'avantage le plus apprécié, devant la couverture santé et les bons d'achat.
- Les salariés ayant plusieurs avantages sont plus satisfaits de leur package de rémunération ; même si 56% des salariés préféreraient néanmoins un salaire plus élevé sans avantage salarial.

Les professionnels face aux titres-restaurant

Utilisation des TR dans les paiements

- 79 % des restaurants réalisent moins de 25 % de leurs paiements via les TR.
- 57 % des restaurants ont constaté une baisse de l'utilisation des TR en 2024.

Satisfaction et problématiques

- 82 % des restaurateurs sont insatisfaits des émetteurs de TR.
- 86 % ne sont "pas du tout satisfaits" du niveau des commissions.
- 77 % critiquent la charge administrative liée à la gestion des TR.
- 60 % trouvent les délais de remboursement trop longs.

Refus et attentes

- 31 % des commerces ont déjà refusé certains émetteurs.
- Le taux de commission jugé acceptable par les restaurateurs est en moyenne de 1,3 %.
- La complexité de gestion et les frais élevés sont les principales raisons de refus des TR.
- Les restaurateurs souhaitent un modèle plus équitable avec moins de commissions.



La vision RH sur les avantages salariaux

Information et perception des avantages

- 80 % des RH communiquent sur la rémunération globale.
- 91 % informent leurs salariés sur les règles d'attribution des TR.
- 41 % estiment que leur politique d'avantages est en retard par rapport à la concurrence.

Projets et évolutions prévues en 2025

- Peu d'entreprises parmi celles ayant répondu prévoient des ajustements significatifs.
- Les quelques évolutions envisagées concernent l'augmentation de la valeur des TR, le passage à la carte, ou encore des initiatives en faveur de la mobilité douce.
- 55 % des responsables RH interrogés considèrent que les avantages salariaux occupent une place importante dans leur politique de rémunération, mais seules 7 % les jugent très importants.

L'écosystème des titres-restaurant est marqué par des contradictions : les salariés sont satisfaits de la souplesse actuelle, les restaurateurs réclament un système plus juste, et les entreprises peinent à ajuster leur politique d'avantages.

Malgré ces tensions, les réformes et l'émergence d'alternatives pourraient accélérer une transformation attendue par tous les acteurs. Cette étude souligne l'urgence de repenser en profondeur ce modèle afin de conforter la satisfaction des salariés, une relation plus fluide avec les restaurateurs et une approche stratégique plus proactive des employeurs.

Méthodologie de l'enquête

Volet Salariés : Sondage réalisé par Augmented Talent du 23 au 31 janvier 2025, auprès d'un échantillon de 1500 salariés français issus du secteur privé (10 salariés et plus), conformément aux quotas INSEE (statut, secteur, âge, sexe, région).

Volet Restaurateurs : Étude menée entre le 13 et le 21 février 2025, auprès de 285 répondants composés à 66 % de restaurateurs, 25 % de commerces de bouche, et 9 % d'autres types d'établissements.

Volet RH : Sondage effectué entre le 11 et le 21 février 2025, avec 100 répondants issus des services RH d'entreprises de tailles variées.

A propos de Lucca

"L'humain a de la ressource."

Créé en 2002, Lucca est un éditeur logiciel qui s'attaque aux principales problématiques de gestion RH, financière et administrative des entreprises : gestion temps et activités, dépenses professionnelles, performance des collaborateurs et gestion des rémunérations. Plus de 8 000 PME/ETI françaises et internationales, comme Deezer, Michel et Augustin, Square Habitat, Gaumont-Pathé, Mazars, ou encore Pernod Ricard, ont choisi les solutions Lucca pour améliorer l'efficacité et l'engagement de leurs collaborateurs... La société Lucca compte plus de 700 salariés en France (Paris, Nantes et Marseille), en Espagne, en Allemagne et en Suisse. Elle enregistre une croissance de 38 % en 2024, atteignant un ARR de 58,4 millions d'euros et a levé 65 millions d'euros auprès de One Peak en série A. Dossier de presse disponible [ici](https://www.lucca.fr) - Plus d'informations sur : <https://www.lucca.fr>

Contacts Presse

Sophie Artonne : sophie@sophieartonneconsulting.com - 07 81 33 29 83

Nathalie Merle : nathaliemerleconsulting@gmail.com - 06 14 19 96 29